

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
de la commune de SAINT-MARTIN-DE-CRAU

Séance du 06 NOVEMBRE 2023

L'an deux mil vingt-trois, le six novembre à 18H00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de
M. LAUFRAY Christophe – Maire de la commune

Présents : Mmes et MM. LAUFRAY Christophe – AMSELEM Martine – BERTON Christian – ORIOU Anne-Claire – JACQUOT Rémy - CHAPUT Ghislaine – NIGUES Davy – RUEDA Nadine – MISTRAL Hervé – TEIXIER Tania – VASSEUR Daniel – BARTHELEMY Marie-Amélie – MANELLI André - VINCENTELLI Geneviève - FARENQ Jeanine – VALLAURI Geneviève – GUIGUE Annie – GINOUVES Isabelle - MEGALIZZI Raphaël – PERRET Christophe – THOMSEN Guillaume – GUIBERT-ESTIENNE Marion – SALVAT Rachel – FALCHERO Guillaume – BOUALEM Sofiane – VARELA Nicolas - ISNARD Robert - BOUYA Corine – DEMARQUE Mickaël – DELLANEGRA Séverine – CHIOUSSE Céline – BESANÇON Julien

Absent(s) excusé(s) avec pouvoir : M. MORRA Geoffroy

Absent(s) excusé(s) : /

Le secrétariat a été assuré par : Mme AMSELEM

Nombre de Membres afférents au Conseil Municipal :	33
Nombre de Membres en exercice :	33
Nombre de suffrages exprimés :	32
Vote pour :	32
Vote contre :	/
Abstention :	/

N° 107/23 – 4^{ème} attribution de subventions aux associations pour 2023

Rapporteur : M. BERTON
M. DEMARQUE ne prend pas part au vote

Vu l'instruction budgétaire et comptable M14,

L'attribution des subventions aux associations, peut faire l'objet de délibérations différenciées, établies à diverses périodes de l'année, suite à l'étude des dossiers fournis. Il est proposé les attributions suivantes :

ARTICLE	FONCTION	OBJET	NOM DE L'ORGANISME	NATURE JURIDIQUE	MONTANT
SUBVENTIONS EXCEPTIONNELLES					
6748	025	AIDE AUX ASSOCIATIONS soutien à l'organisation d'une manifestation autour du beaujolais nouveau en novembre 2023	AMICALE DES EMPLOYES MUNICIPAUX	association loi 1901	2 000,00
6748	041	ACTION INTERNATIONALE participation à l'organisation du déplacement de la reine d'Arles et de sa dauphine à Markgroningen en aout pour le Schäferlauf	CLUB DE JUMELAGE ST MARTIN DE CRAU - MARKGRONINGEN	association loi 1901	333,20
6748	520	INTERVENTIONS SOCIALES reversement de la subvention départementale 2023, dédiée aux structures d'accueil de la petite enfance, proratisée sur les 8 mois de délégation de l'association dans ce domaine	CENTRE SOCIAL LES OLIVIERS	association loi 1901	13 200,00

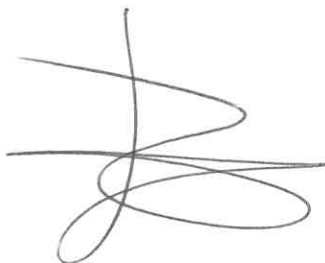
En conséquence, il est demandé à l'assemblée d'autoriser Monsieur le Maire à attribuer aux associations désignées le montant des subventions qui leur ont été allouées, sachant que ces dernières seront versées sous réserve que toutes les pièces justificatives demandées aient été fournies.

Où le rapporteur en son exposé, et après en avoir délibéré, le conseil municipal à l'unanimité des suffrages exprimés, en adopte les conclusions et les convertit en délibération.

Ainsi fait et délibéré en séance publique, les jours, mois et an que dessus, et ont signé au Registre la Présidente et le Secrétaire de séance.

Fait à SAINT MARTIN DE CRAU, le 06 novembre 2023.

Christophe LAUFRAY
Le Maire
Le Président de séance




Martine AMSELEM
1^{ère} Adjointe au Maire
La secrétaire de séance

